

Viatica

CRLV

Pour citer cet article :

Frédéric TINGUELY, « La relation littéraire », *Viatica* [En ligne], n°7, mis à jour le : 07/04/2020

URL : <http://revues-msh.uca.fr/viatica/index.php?id=1314>.

[Voir l'article en ligne.](#)

Les articles de la revue *Viatica* sont protégés par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

Conditions d'utilisation : respect du droit d'auteur et de la propriété intellectuelle.

Licence CC BY : attribution.

L'Université Clermont Auvergne est l'éditeur de la revue en ligne *Viatica*.

La relation littéraire

Frédéric Tinguely
Université de Genève

Résumé : Cet article tente de définir et d'illustrer à travers quelques exemples concrets le type de relation critique qu'il est possible (et souhaitable) d'entretenir avec les textes viatiques prémodernes. Il suggère ensuite qu'une telle relation n'entraîne ni plus ni moins qu'une nouvelle conception de la littérature : constructiviste, gradualiste et fondée sur un principe de disponibilité.

Mots-clés : relations de voyage, littérarité, théorie de la lecture, disponibilité, *close reading*

Abstract: This article attempts to define and to illustrate in some detail the kind of critical relationship it is possible (and desirable) to develop with early modern travelogues. It then suggests that such a relationship leads to nothing less than a new conception of literature, which could be characterized as constructivist, gradualist and based on a principle of "availability".

Keywords: Travelogues, Literariness, Theory of reading, Availability, Close reading

Selon un *topos* critique que je n'entreprendrai pas de discuter en profondeur, mais qui me servira de point de départ et d'invitation à la réflexion, le vaste ensemble de ce qu'il est convenu d'appeler les « récits de voyage » se scinde en deux courants – en deux branches, si l'on veut – à compter du début du XIX^e siècle. D'un côté émerge une écriture nouvellement centrée sur le voyageur et ses impressions, une manière de relater l'expérience de l'ailleurs qui assume et même revendique la subjectivité d'un regard et d'un style. Le moment inaugural est ici la publication de *l'Itinéraire de Paris à Jérusalem* de Chateaubriand (1811), dans lequel on s'accorde à situer non seulement l'invention du voyage romantique ou du « Voyage en Orient », mais encore celle du voyage *littéraire* au sens plein du terme¹. Selon sa sensibilité critique, on sera tenté soit de rattacher ces nouvelles modalités au processus d'autonomisation du champ littéraire censé s'achever au XIX^e siècle, soit d'y reconnaître la dimension intransitive mise en avant dans certaines définitions modernes de la littérature². De l'autre côté de ce grand partage, il semble que l'on réunisse par défaut tout le reste, à savoir l'ensemble des écritures du voyage qui conservent globalement une vocation testimoniale et informative, mais qui tendent alors à se distribuer plus nettement en relations scientifiques, « ethnographiques », diplomatiques, etc. Ces écritures en voie de spécialisation prennent logiquement leur distance à l'égard du voyage

¹ Voir, entre autres travaux d'importance (et forcément à des degrés divers d'adhésion au *topos*), Jean-Claude Berchet, « De Paris à Jérusalem ou le voyage vers soi », *Poétique*, 53, 1983, p. 91-108 ; Philippe Antoine, *Les Récits de voyage de Chateaubriand. Contribution à l'étude d'un genre*, Paris, Honoré Champion, 1997 ; *L'Itinéraire de Paris à Jérusalem de Chateaubriand. L'invention du voyage romantique*, Alain Guyot et Roland Le Huenen (dir.), Paris, PUPS, 2006.

² Pour le premier point, voir évidemment Pierre Bourdieu, *Les Règles de l'art : genèse et structure du champ littéraire*, Paris, Seuil, 1992 ; pour le second, voir surtout l'œuvre de Roland Barthes qui, par exemple dans les *Essais critiques* (Paris, Seuil, 1964), étend à toute véritable littérature l'intransitivité que Sartre réservait à la seule poésie (cf. *Qu'est-ce que la littérature ?* Paris, Gallimard, 1948). Pour ce qui est de la littérature de voyage, il serait intéressant, plutôt que s'en tenir à la notion d'intransitivité, de réfléchir à l'hypothèse d'un renversement de transitivité, le voyageur devenant désormais l'objet du monde, se voyant en quelque sorte « agi » par lui, selon une dynamique qui atteindra son expression la plus achevée dans l'œuvre de Nicolas Bouvier.

littéraire, ce qui n'empêche d'ailleurs nullement la fiction de se les réapproprier³, ni leurs auteurs, dans le cas pour le moins de l'ethnographie française, de revenir à une écriture moins codifiée dans un « deuxième livre⁴ ».

On pourrait bien entendu apporter ici mille nuances (y compris à ma façon de restituer le *topos*), exprimer certaines réserves à l'égard d'une démarcation suspecte dans sa netteté même, dans la négation qu'elle semble impliquer de la porosité et du mélange, de l'impureté féconde qui pourrait bien caractériser toute écriture viatique. Mais mon ambition est ailleurs. Elle consiste à interroger ce qui précède cette démarcation et, afin de mieux tirer parti de la valeur heuristique du contraste, de suspendre provisoirement tout scepticisme à l'égard du lieu commun énoncé. J'admets par conséquent la naissance de la Littérature de voyage avec Chateaubriand, et l'existence d'une frontière bien tracée la séparant des relations savantes.

Dès lors, la question qui pour moi se pose est celle du statut des relations de voyage antérieures à ce partage et, dans la foulée, celle du type de rapport que l'on peut entretenir avec de tels textes. Comment les appréhender, les lire, et comment tirer de cette lecture certains enseignements sur les études littéraires, voire sur la littérature en général ?

Il semble que l'on ait le choix entre deux positions différentes à propos de la littérarité des textes viatiques prémodernes.

La première a le mérite de la rigueur logique et de la clarté. Elle consiste à nier une telle dimension au nom d'une conception essentialiste, puriste et exclusive de la littérature. Si l'écriture du voyage entre en littérature avec Chateaubriand, c'est bien qu'elle n'en faisait pas partie avant. Les études littéraires n'ont dès lors aucune raison d'accorder une véritable place aux relations de voyage anciennes dans la mesure où elles sont étrangères à leur domaine et ne sauraient se prêter à leurs méthodes. On estimera sans doute caricaturale ma présentation d'un tel rigorisme : elle correspond pourtant exactement à la position qui était encore dominante il y a une trentaine d'années dans les lieux d'enseignement et de recherche se réclamant des approches formelles du texte. Au demeurant, on aurait tort de croire cette vision des choses entièrement disparue : elle perdure implicitement, souvent mêlée à des considérations sur le canon littéraire, dans les jugements de valeur exprimés à propos de l'importance ou de la pertinence de tel ou tel objet d'étude. Cette position radicale se heurte toutefois à deux objections. En premier lieu, elle est anachronique en ce qu'elle applique à des époques précédentes des critères de distinction mis en place dans le meilleur des cas au XIX^e siècle (et plus vraisemblablement par les théoriciens du XX^e). On sait par exemple que la catégorie des « lettres » ou des « belles lettres », à l'âge classique, englobe une grande diversité de genres, fictionnels ou référentiels, et le témoignage bien connu de Jean Chapelain révèle, au sein des pratiques de lecture, une dynamique d'alternance et de substitution entre ces genres :

Notre nation a changé de goût pour les lectures et, au lieu des romans, qui sont tombés avec la Calprenède, les voyages sont venus en crédit et tiennent le haut bout dans la Cour et dans la Ville, ce qui sans doute est d'un divertissement bien plus sage et plus utile que celui des agréables bagatelles qui ont enchanté tous les fainéants et toutes les fainéantes de deçà dont nos voisins italiens, allemands hollandais ont sucé le venin à leur dommage et à notre honte⁵.

Si les voyages se voient ici crédités d'une utilité supérieure qui semblerait les placer uniquement du côté des discours savants, leur dimension « divertissante » et le fait qu'ils soient goûtés à la cour comme dans les salons les rendent substituables aux romans et montrent qu'il n'existe pas,

³ Voir Anne-Gaëlle Weber, « Le genre romanesque du récit de voyage scientifique au XIX^e siècle », *Sociétés et Représentations*, 21, 2006, p. 59-77.

⁴ Voir Vincent Debaene, *L'Adieu au voyage. L'ethnologie française entre science et littérature*, Paris, Gallimard, 2010.

⁵ Jean Chapelain, lettre du 15 décembre 1663 « A Monsieur Carrel de Sainte-Garde [...]. A Madrid », in *Lettres*, éd. Philippe Tamizey de Larroque, Paris, Imprimerie Nationale, 1880, t. II, p. 340-341.

entre les uns et les autres, de délimitation claire sur le plan des qualités esthétiques. En second lieu, les nombreux travaux consacrés depuis une trentaine d'années aux anciens corpus viatiques ont établi de manière concrète que les méthodes appliquées à des œuvres plus canoniques (y compris les lectures formalistes et stylistiques) sont tout à fait transposables à ces textes et permettent d'y repérer des structures signifiantes, des dispositifs symboliques d'une finesse et d'une complexité jusque-là insoupçonnées⁶. La position d'exclusion radicale, malgré sa pureté théorique (ou plus vraisemblablement à cause d'elle), se heurte donc à la double réalité des pratiques historiquement documentées et des travaux critiques consultables par tout un chacun. Sauf à revendiquer un aveuglement dogmatique, on voit mal comment il serait possible de continuer à y souscrire.

La position alternative, à laquelle je consacrerai la suite de mon propos, n'a pas seulement le mérite d'être davantage conforme aux expériences de lecture anciennes et modernes : elle est aussi plus féconde en ce qu'elle oblige à repenser nos pratiques et, jusqu'à un certain point, notre conception de la littérature. Cette position étant bien plus complexe et ses fondements plus empiriques que théoriques, il paraît judicieux de l'aborder et de la caractériser selon différents angles (j'en retiendrai trois) plutôt que d'avancer immédiatement une définition réductrice.

Je qualifierais tout d'abord cette position de *constructiviste* en ce qu'elle ne postule pas, pour le texte viatique, une littéarité qui se donnerait d'entrée de jeu. L'idée (ou plus exactement le constat) est que la dimension littéraire de la relation de voyage émerge progressivement du travail d'analyse et d'interprétation fourni par le lecteur. On pourrait tout aussi bien formuler les choses en termes relationnels : c'est en parvenant à instaurer une *relation littéraire* avec le texte viatique que le lecteur le fait en quelque sorte advenir à ce que nous appelons la littérature. On verra plus bas quelques exemples concrets de gestes critiques permettant la mise en place d'un tel rapport. À ce stade, il me faut insister sur deux implications majeures de cette position constructiviste. Premièrement, elle engage la responsabilité du lecteur et le renvoie à ce que Montaigne appelait sa « suffisance », c'est-à-dire sa compétence : avant de conclure à la platitude ou à la simplicité d'un texte, elle oblige à se demander si ces qualités ne sont pas celles de son exégète... Le commentateur de Racine ne risque guère de passer à côté de la littéarité d'*Andromaque* ou de *Bajazet*, alors que celui d'une relation de voyage contemporaine (mettons les mémoires sur l'Inde moghole de François Bernier) s'expose en permanence au risque d'une appréhension superficielle qui le ferait manquer son objet. En ce sens, la lecture littéraire des textes viatiques prémodernes constitue un défi exigeant et sans cesse renouvelé, qui oblige le critique à interroger constamment sa propre démarche et à remettre en question ses capacités. Deuxièmement, la construction de la *relation littéraire* consiste nécessairement en un *processus* ; elle se déploie dans une durée qui seule la rend possible, de sorte que le patient travail de relecture et la pratique du *slow reading* sont ici intrinsèquement liés à la constitution même de l'objet littéraire⁷. Cette solidarité entre la lenteur, la compétence et la littéarité, qui paraîtrait presque subversive au vu de l'agitation dominante, n'est certes pas exclusive à l'étude des anciennes relations de voyage, mais elle en est à mes yeux la condition *sine qua non*.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, cette conception constructiviste n'implique aucun subjectivisme radical : elle ne consiste pas à dire que chacun projette ce qu'il veut sur le texte viatique, et que celui qui voudra y trouver une qualité littéraire sera nécessairement en mesure d'y parvenir. Tous les textes ne se prêtent pas de la même façon à l'instauration de la *relation littéraire* et certains lui résistent tellement, lui offrent si peu de prises, qu'ils la rendent sans

⁶ Il faudrait citer ici une bibliothèque entière. On trouvera une présentation et un bilan critique de ce type de recherches, pour ce qui est du XVI^e siècle, dans Frédéric Tinguely, « Écritures du voyage à la Renaissance », *French Studies*, 64, 2010, p. 329-335.

⁷ J'ai tenté de théoriser la pratique de ce *slow reading* dans la conclusion de mon ouvrage *Le Voyageur aux milles tours. Les ruses de l'écriture du monde à la Renaissance*, Paris, Honoré Champion, 2014.

grande pertinence, sans grand profit sur le plan de la compréhension de leur spécificité. Il faut en déduire qu'il existe de façon objective différents degrés de littéarité, ou si l'on préfère différents potentiels de littéarisation selon les textes ou corpus considérés. La position constructiviste s'accompagne ainsi d'une conception graduelle de la littéarité qui prévient tout risque de dérive subjectiviste ou relativiste. Or, en même temps qu'elle permet d'échapper à l'écueil d'un excessif nivellement des textes (en termes d'intérêt littéraire), cette conception graduelle rejaillit inmanquablement sur l'idée que l'on se fait de la littérature. Celle-ci ne peut plus en effet être considérée comme un ensemble de textes, comme un corpus dont on pourrait définir les contours. Elle ne saurait être pensée comme un espace délimité par des frontières, tel texte se situant à l'intérieur et tel autre à l'extérieur. À ce modèle de l'ensemble, il faut ici préférer celui du pôle, ou de l'axe, qui permet de penser la littérature comme un *continuum*, certains textes se caractérisant de façon manifeste par un haut degré d'élaboration formelle, d'autres présentant des qualités plus discrètes qu'il appartient au geste critique de faire apparaître.

Ce qui nous amène, une fois admise la nécessité de construire la littéarité des anciennes relations de voyage sans escompter à chaque fois le même succès, à la question délicate de la méthode. Ou plus exactement de son absence : je ne crois pas à la possibilité d'établir des protocoles de lecture qui pourraient être appliqués indifféremment à tous ces textes afin d'actualiser de façon mécanique leur potentiel de littéarité. Dans le domaine qui nous occupe (et certainement dans beaucoup d'autres), l'application d'une méthode préconçue ne permet que de confirmer ce que l'on savait déjà et passe le plus souvent à côté de la singularité de son objet. À la tyrannie de la méthode, il faut par conséquent savoir opposer le sens de la *disponibilité*. C'est justement parce qu'il n'est pas formaté par tel ou tel impératif méthodologique que le regard critique peut explorer la surface d'un texte en toute liberté et y percevoir des phénomènes inattendus. Ce patient travail exige simultanément deux qualités qu'il n'est pas facile de réunir (et que seule, à mon sens, la longue fréquentation de certains enseignements permet d'acquérir) : d'un côté, une capacité d'attention, de scrutation active ; de l'autre, la faculté plus rare de se laisser entraîner par le mouvement ou la logique d'un texte afin d'en saisir le fonctionnement en profondeur. Il va de soi que cette disponibilité est susceptible de se déployer à différentes échelles, et qu'elle peut parfois porter sur la structure globale d'une œuvre, mais il me semble que c'est à l'échelle « topographique » des aspérités du texte qu'elle livre ses résultats les plus spectaculaires. Qu'elle permet d'instaurer, là où sans doute on ne l'attendait pas, la *relation littéraire*.

C'est pourquoi je voudrais illustrer mon propos jusqu'ici très abstrait au moyen de trois exemples de microlecture, d'attention à *la lettre*, qui porteront sur l'écriture viatique du XVI^e siècle et qui gagneront peut-être en signification théorique par le simple fait de leur mise en série.

Dans son *Histoire d'un voyage faict en la terre du Bresil* (1578), le réformé Jean de Léry, membre d'une modeste « mission » envoyée par Calvin en France Antarctique, c'est-à-dire dans l'éphémère colonie française fondée en 1555 à l'endroit même où s'élève aujourd'hui la ville de Rio, déploie un vaste réseau de correspondances tantôt entre le monde marin et le monde terrestre, tantôt entre l'Amérique australe (par-delà) et l'Europe (par-deçà). Bien que généralement plus discrète que chez son rival catholique André Thevet, cette vision analogique imprègne en profondeur l'évocation de son expérience brésilienne. C'est ainsi que sa description de la baie de Guanabara propose une comparaison inédite avec les bords du Léman :

Elle a environ douze lieues de long, et en quelques endroits sept ou huit de large : et quant au reste, combien que les montagnes qui l'environnent de toutes parts ne soyent pas si hautes que celles qui

bornent le grand et spacieux lac d'eau douce de Geneve, neantmoins la terre ferme l'avoisinant ainsi de tous costez, elle est assez semblable à iceluy quant à sa situation⁸.

Si le repérage et la mise en relation de ce genre de dispositifs analogiques sont relativement aisés, seule une disponibilité aux effets de sens les plus infimes permet d'en trouver l'écho ou la trace jusque dans la manière dont Léry choisit de retranscrire en français le nom de Janeiro, que les Portugais donnent à la baie depuis leur « découverte » du premier janvier 1502. Alors que Thevet écrit assez fidèlement « Janaire », le voyageur huguenot opte pour la graphie « Geneure », qui, lorsqu'on sait que « Genève » s'orthographie « Geneue » dans l'usage de l'époque, opère par la magie de l'onomastique un singulier rapprochement entre les deux lieux ! Le rêve d'une Genève australe s'inscrit ainsi finement dans la forme d'un nom, à laquelle il est pourtant facile de ne pas prêter attention⁹.

Le *Journal de voyage* de Montaigne, qu'il ne serait au demeurant pas inutile de relire avant d'affirmer que le « moi » du voyageur ne s'émancipe pleinement qu'au XIX^e siècle, me fournira mon second exemple, lui aussi très ponctuel. Lors du bref passage de Montaigne par Mulhouse, en septembre 1580, son secrétaire note dans un style comme toujours d'une grande simplicité : « M. de Montaigne y alla voir l'église ; car ils n'y sont pas catholiques¹⁰ ». Le seul fait d'isoler cette phrase du flux narratif dans lequel elle s'insère rend perceptible l'étrangeté du connecteur choisi, à tout le moins dans le contexte des guerres de Religion auxquelles Montaigne tente d'échapper en se rendant à Rome. Entre l'intérêt du voyageur pour l'église et la transformation de celle-ci en temple, on attendrait normalement l'expression d'une tension, par exemple sous la forme d'une concession : « M. de Montaigne alla voir l'église bien qu'ils n'y soient pas catholiques ». Telle n'est pourtant pas l'option retenue par le secrétaire, qui préfère écrire « car », avec justesse et efficacité. Dans cette simple conjonction de coordination s'expriment en effet de façon extrêmement condensée à la fois l'art de voyager de Montaigne et l'anthropologie qui le fonde : même en route pour Rome, on ne voyage pas pour retrouver ce que l'on connaît déjà, mais bien pour se frotter à l'infinie variété des formes humaines, pour les « conférer », pour *s'essayer* résolument à la différence, religieuse ou autre¹¹.

Comme on pourrait estimer que les cas exceptionnels de Léry et Montaigne ne sont nullement représentatifs de l'écriture viatique de la Renaissance – alors que, je le redis, tout est question de degré –, je tirerai mon dernier exemple d'un récit de voyage de facture plus rudimentaire et obéissant à un genre très codifié. Il s'agit de la relation du pèlerinage en Terre sainte effectué par Denis Possot en 1532¹². Après avoir évoqué sa visite des différents lieux saints de Jérusalem et de Bethléem, le pèlerin entame de la manière suivante la « Description du chemin de Hierusalem au fleuve de Jourdain » :

Le lundy, huitiesme jour de Juillet, nous partismes environ trois heures après midi pour aller au fleuve de Jourdain et passasmes par devant la maison de Caiphe. De là, à ung carrefour où les Juifz voulurent

⁸ Jean de Léry, *Histoire d'un voyage fait en la terre de bresil (1578)*, éd. Frank Lestringant, Le Livre de Poche, 1994, p. 197-198.

⁹ Je reprends ici en les simplifiant des analyses proposées dans mon article « Jean de Léry et les vestiges de la pensée analogique », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, LVII, 1995, pp. 25-44, réédité dans le collectif *D'Encre de Brésil. Jean de Léry écrivain*, Frank Lestringant et Marie-Christine Gomez-Géraud (dir.), Orléans, Paradigme, 1999, p. 127-146.

¹⁰ *Journal de voyage de Michel de Montaigne*, éd. François Rigolot, Paris, PUF, 1992, p. 14.

¹¹ La suite du passage révèle paradoxalement un grand respect pour la forme originelle de l'église, de sorte que Montaigne est surtout amené à constater une différence entre les pratiques violentes des réformés français et celles, plus conciliantes, de leurs coreligionnaires du monde germanique. Voir *Le Voyageur aux mille tours*, p. 200-201. La différence ne se loge ainsi pas toujours où on l'attendrait...

¹² Voir *Le Voyage de la Terre Sainte composé par Maître Denis Possot et achevé par Messire Charles Philippe, Seigneur de Champarmoy et de Grandchamp, 1532*, éd. Charles Schefer, Genève, Slatkine Reprints, 1971 [1^{ère} éd. Paris, 1890]. Je précise que Possot mourut à Candie sur le chemin du retour, raison pour laquelle son compagnon de route Charles Philippe acheva la rédaction de sa relation.

empescher le corps de Nostre Dame que on vouloit emporter ou ensepulturer au lieu et vallée de Josaphat. Mais à celui qui y mist les mains y demourrerent, puis tantost, par miracle evident, les luy furent restituées. De là, allasmes où saint Pierre fist penitence¹³.

Face à un texte peu élaboré comme celui-ci, la disponibilité dont j'ai parlé plus haut consiste à lire ce que le texte dit plutôt que de vouloir en proposer de façon prématurée un équivalent moderne. Elle consiste de façon plus précise à accepter (malgré son étrangeté) le système des temps verbaux utilisés et à tenter d'en éprouver pleinement les effets. On perçoit alors une manière de nivellement temporel que l'on peut certes indexer à un état de langue, mais qui n'en traduit pas moins la réalité d'une expérience spirituelle : pour le marcheur de Dieu, les scènes rapportées par les Évangiles ou la *Légende dorée* se déroulent véritablement sous ses yeux, dans une forme de simultanéité que traduit bien l'usage du passé simple pour évoquer indifféremment les actions des pèlerins (« partismes », « passasmes », « allasmes ») et celles des personnages des temps bibliques (« voulurent », « mist », « demourrerent », « furent », « fist »). La confusion est ainsi telle que l'on a toutes les chances, du moins à première lecture, de croire que les Juifs évoqués au début de la deuxième phrase peuplent la Palestine du XVI^e siècle ! Sans doute Possot ne recherche-t-il pas un tel effet : mais il est indéniablement inscrit dans son texte, pour autant bien sûr qu'un lecteur disponible vienne l'actualiser.

Qui peut le plus peut le moins. Il serait aisé d'accumuler ici des analyses attestant la littérarité des relations de voyage plus élaborées des XVII^e et XVIII^e siècles, l'intérêt qu'il peut y avoir à en proposer des lectures rapprochées révélant les effets de sens de leurs moindres formulations. L'important était toutefois pour moi de démontrer qu'il est possible et pertinent d'instaurer une *relation littéraire* avec des textes anciens dont on aurait parfois tendance à estimer qu'ils échappent par principe à une telle approche. C'est alors le geste critique qui constitue son objet et qui, d'une certaine façon, en perd son caractère second. Si l'œuvre trouve toujours une forme d'accomplissement dans son commentaire¹⁴, il est plus rare qu'elle lui doive pour ainsi dire son existence même.

Constructiviste (c'est-à-dire relationnelle), gradualiste (c'est-à-dire anti-subjectiviste) et fondée sur une pratique de disponibilité (c'est-à-dire opposée au formatage méthodologique), la conception de la littérature ici théorisée ne saurait en définitive se laisser confiner, même si elle en procède, à l'étude des relations de voyage prémodernes. Comme si le mouvement de franchissement des frontières initié par le voyageur lui-même devait se prolonger, sur un tout autre plan, aux territoires de l'histoire littéraire et des théories de la littérature. Qui ne voit en effet que la *relation littéraire*, telle que nous l'avons définie, est susceptible de s'instaurer entre le critique et une infinité de textes appartenant aux époques les plus diverses ? Sans oublier, puisque c'était là notre point de départ, les corpus viatiques situés du côté « non littéraire » du prétendu grand partage inauguré par Chateaubriand. Il est grand temps de suspendre la suspension du doute : la démarcation nette dont nous sommes partis ne résiste pas aux multiples

¹³ *Ibid.*, p. 181. On se souvient que Caïphe est le grand-prêtre devant lequel Jésus est conduit après son arrestation (Matthieu, 57-67). L'obstruction des Juifs au transport du corps de Marie est relatée dans la *Légende dorée* : « Les uns dirent : "Ce sont les disciples de Jésus qui portent Marie décédée. C'est autour d'elle qu'ils chantent cette mélodie que vous entendez." Aussitôt ils courent aux armes, et s'excitent les uns les autres en disant : "Venez, tuons tous les disciples et livrons au feu ce corps qui a porté ce séducteur." Or, le prince des prêtres, en voyant cela, fut stupéfait et il dit avec colère : "Voici le tabernacle de celui qui a jeté le trouble parmi nous et dans notre race. Quelle gloire il reçoit en ce moment !" Or, en parlant ainsi il leva les mains vers le lit funèbre avec la volonté de le renverser et de le jeter par terre. Mais aussitôt ses mains se séchèrent et s'attachèrent au brancard, en sorte qu'il y était suspendu : il poussait des hurlements lamentables, tant ses douleurs étaient atroces. » (Jacques de Voragine, *La Légende dorée*, éd. J.-B. M. Roze et Hervé Savon, Paris, Garnier-Flammarion, 1967, t. II, p. 90).

¹⁴ On se souvient par exemple de ce qu'écrit Georges Poulet à propos de la critique baudelairienne : « Le lecteur, le critique complètent donc l'œuvre. Ils lui donnent sa perfection et accomplissent sa fin. Telle est la leçon qu'on pourrait tirer de la critique baudelairienne. Avant qu'elle n'intervienne, l'œuvre, en quelque sorte, reste en suspens. Elle attend son critique » (Georges Poulet, *La Conscience critique*, Paris, José Corti, 1971, p. 39).

possibilités de mise en place d'une *relation littéraire*. Espérons, pour la promotion des études sur la littérature de voyage et, plus fondamentalement, pour l'extension du domaine des lettres, que chacun en prenne conscience et se rende enfin disponible.